



REGLEMENT TRAIL CHEFCHAOUEN TALASSEMTANE 2026

ARTICLE 1 : LA CHARTE DU TRAILER

La participation aux épreuves de TRAILMAROC implique l'acceptation expresse et sans réserve du Présent règlement, de l'éthique de l'événement et de toute consigne adressée par l'organisateur aux participants.

ARTICLE 2 : LES COURSES DU TRAIL CHEFCHAOUEN TALASSEMTANE - EDITION 2025:

1. TRAIL CHEFCHAOUEN 3 ÉTAPES
2. TRAIL CHEFCHAOUEN 2 ÉTAPES
3. TRAIL CHEFCHAOUEN TALASSEMTANE 10KM

ARTICLE 3 : MATÉRIELS OBLIGATOIRES ET CONSEILS – ASSISTANCE

- Pour le TRAIL CHEFCHAOUEN 3 ÉTAPES et TRAIL CHEFCHAOUEN 2 ÉTAPES

Sac de couchage ; Gobelet personnel ; réserve d'eau minimum 1 litre ; réserve alimentaire minimum 800kcal ; Montre GPS connectée ; lampe frontale + pile ; crème solaire ; casquette ou bandana ; lunette de soleil ; veste imperméable ; sifflet ; couverture de survie ; téléphone mobile ; pièce d'identité personnelle ; écôtasse ; 1000 DHS sur soi.

- Pour le TRAIL CHEFCHAOUEN TALASSEMTANE 10KM

Gobelet personnel ; réserve d'eau minimum 1 litre ; bonnet, casquette ou bandana ; pièce d'identité personnelle ; téléphone mobile.

A tout instant, en fonction des bulletins météorologiques obtenus ou pour tous autres paramètres extérieurs, le directeur de course peut exiger le port d'un matériel obligatoire. Celui-ci sera : une veste de pluie-coupe-vent imperméable à manches longues de taille adulte, un collant long ou bien un collant corsaire (jusqu'au genou) + chaussettes longues et une casquette, ou bonnet, ou buff pour se couvrir la tête.

ARTICLE 4 : PARCOURS ET HORAIRES

À tout moment, l'organisation TRAIL MAROC se réserve le droit de modifier le parcours et/ou les horaires et/ou les barrières horaires des épreuves inscrites dans le programme. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tous motifs qui mettraient la vie du coureur en danger ou tous cas de force majeure, sans dédommagement pour les coureurs.

ARTICLE 5 : LES DROITS A L'IMAGE

Par sa participation à l'une des courses inscrites au programme du TRAIL CHEFCHAOUEN TALASSEMANTANE – édition 2025, chaque concurrent autorise expressément l'organisateur TRAIL MAROC, ou l'un de ses partenaires à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de ces courses en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, et ce sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à des exploitations directes ou dérivées par les dispositions légales ou réglementaires.

ARTICLE 6: Les données personnelles

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité de TRAIL MAROC qui est le responsable du traitement de ces données. Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par TRAIL MAROC. Conformément à la loi informatique et liberté, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Il suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse complète, par mail à direction@trailmaroc.com Vous pouvez également vous désabonner des newsletters en vous rendant directement en bas de l'une des newsletters que vous recevez.

ARTICLE 7 : ANNULATION DE L'ÉPREUVE

- En cas d'annulation de la part de l'événement de TRAIL MAROC ou du coureur (conditions Météorologiques, décision des autorités administratives, etc....) aucun remboursement ne pourra être effectué.
- En cas d'annulation de la part du coureur, aucun remboursement ne pourra être effectué.

ARTICLE 8 : ASSURANCE

Assurance RMA – RC Sport

ARTICLE 9 : CESSION DE DOSSARD

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit sauf accord avec l'organisation. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne non connue de l'organisation, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

ARTICLE 10 : FRAIS D'INSCRIPTION

Inscription exclusivement sur internet et paiements sécurisés par carte bancaire. Droits d'engagements :

1.	TRAIL CHEFCHAOUEN 3 ÉTAPES RÉSIDENT	698 Euros
2.	TRAIL CHEFCHAOUEN 3 ÉTAPES NON -RÉSIDENT	1250 Euros
3.	TRAIL CHEFCHAOUEN 2 ÉTAPES RÉSIDENT	495 Euros
4.	TRAIL CHEFCHAOUEN 2 ÉTAPES NON -RÉSIDENT	830 Euros
5.	TRAIL CHEFCHAOUEN TALASSEMTANE 10KM	35 Euros

Pour Trail CHEFCHAOUEN 3 ÉTAPES RÉSIDENT

Ces prix comprennent :

- 3 nuits d'hébergement en pension complète, dont 2 en bivouac
- Assurance individuelle
- Personnel médical - Podologue et Kiné
- Suivi de la course en direct - Live Trail
- Logistique et transport de vos affaires
- Animation les nuits du 12 et 13 juin
- Dossard pour l'aventure
- Remise des prix au 1er homme et à la 1ère femme des deux premières étapes
- Remise des prix finaux pour les 3 premiers hommes/femmes
- Médaille et t-shirt de finisher

Pour Trail CHEFCHAOUEN 3 ÉTAPES NON-RÉSIDENT

Ces prix comprennent :

- 4 nuits d'hébergement en pension complète, dont 2 en bivouac
- Transferts aller entre l'aéroport de Tanger à Chefchaouen
- Assurance RMA individuelle RMA
- Personnel médical - Podologue et Kiné
- Suivi de la course en direct - Live Trail
- Logistique et transport de vos affaires
- Animation les nuits du 12 et 13 juin
- Dossard pour l'aventure
- Remise des prix au 1er homme et à la 1ère femme de deux premières étapes
- Remise des prix finale pour les 3 premiers hommes/femmes
- Médaille et t-shirt de finisher

Pour Trail CHEFCHAOUEN 2 ÉTAPES RÉSIDENT

Ces prix comprennent :

- 2 nuits d'hébergement en pension complète, dont 2 en bivouac
- Assurance individuelle
- Personnel médical - Podologue et Kiné
- Suivi de la course en direct - Live Trail
- Logistique et transport de vos affaires
- Transport de Chefchaouen à Akchour
- Animation les nuits du 12 et 13 juin
- Dossard pour l'aventure
- R Remise des prix au 1er homme et à la 1ère femme de la première étape
- Remise des prix finaux pour les 3 premiers hommes/femmes
- Médaille et t-shirt de finisher

Pour Trail CHEFCHAOUEN 2 ÉTAPES NON-RÉSIDENT

Ces prix comprennent :

3 nuits d'hébergement en pension complète, dont 2 en bivouac

- Transferts aller entre l'aéroport de Tanger à Chefchaouen
- Assurance individuelle RMA
- Personnel médical - Podologue et Kiné
- Suivi de la course en direct - Live Trail
- Logistique et transport de vos affaires
- Transport de Chefchaouen à Akchour
- Animation les nuits du 12 et 13 juin
- Dossard pour l'aventure
- Remise des prix au 1er homme et à la 1ère femme de la première étape
- Remise des prix finaux pour les 3 premiers hommes/femmes
- Médaille et t-shirt de finisher

Les droits d'engagement comprennent tous les services décrits dans le présent règlement.

L'inscription est nominative. Il n'est pas autorisé de transférer son inscription sur une autre course ou à une autre personne pour quelque motif que ce soit.

ARTICLE 11 : ENGAGEMENT DES COUREURS

Pour participer aux épreuves du TRAIL CHEFCHAOUEN TALASSEMTANE, il est indispensable :

D'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et d'être parfaitement préparé pour cela ; D'avoir acquis, préalablement à la course, une réelle capacité d'autonomie personnelle en montagne permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve, et notamment :

- Savoir affronter sans aide extérieure des conditions climatiques pouvant être très difficiles du fait de l'altitude (nuit, vent, froid, brouillard, pluie ou neige) ;
- Savoir gérer, y compris si on est isolé, les problèmes physiques ou mentaux découlant d'une grande fatigue, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures...
- D'être pleinement conscient que pour une telle activité en montagne la sécurité dépend en premier lieu de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles
- Une fois que la distance est payée le coureur ne peut pas changer la distance ni donné le dossard à quelqu'un autre

ARTICLE 12: RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

En s'inscrivant à l'une des épreuves du TRAIL CHEFCHAOUEN TALASSEMTANE les participants s'engagent à respecter l'environnement et les espaces naturels traversés. En particulier :

- Il est strictement interdit d'abandonner ses déchets (tubes contenant des gels, papiers, débris organiques, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles sont à disposition sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées.
- Tous les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant de pouvoir les jeter dans les poubelles mises à disposition sur les postes de ravitaillement.
- Aucune vaisselle jetable (couverts, gobelets, bols) ne sera distribuée sur les bases vie et les ravitaillements. Ceci afin de réduire la consommation de plastique des coureurs, ainsi que des bénévoles.

Toutes personnes vues par les organisateurs jeter les déchets par terre sera éliminé de la compétition

ARTICLE 13 : RAVITAILLEMENTS

L'organisation assure la présence de ravitaillements solides et liquides tout au long du parcours. Les postes de ravitaillement sont approvisionnés en boissons et nourritures à consommer sur place.

L'organisation fournit de l'eau plate ou de la boisson énergétique pour le remplissage des poches à eau et des gobelets individuels obligatoires. Le coureur doit veiller à disposer, au départ de chaque poste de ravitaillement, de la quantité de boisson et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant. Seuls les coureurs porteurs d'un dossard visible et dûment contrôlés ont accès aux postes de ravitaillement.

ARTICLE 14: TEMPS MAXIMUM AUTORISÉ ET BARRIÈRES HORAIRES DU TRAIL CHEFCHAOUEN TALASSEMTANE

Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours, est fixé à :

1. TRAIL CHEFCHAOUEN 3 ÉTAPES 12Heures par étapes
2. TRAIL CHEFCHAOUEN 2 ÉTAPES 12Heures par étapes
3. TRAIL CHEFCHAOUEN TALASSEMTANE 10KM 4Heures

ARTICLE 15 : SECOURS ET ASSISTANCE MEDICALE

Des postes de secours sont implantés en divers points des parcours. Ces postes sont en liaison radio ou téléphonique avec le PC Secours de la course. Une équipe médicale de régulation est présente pendant toute la durée des épreuves au PC Secours de CHEFCHAOUEN.

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou moyens publics. Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours : en se présentant à un poste de secours, en appelant le PC course 06 18 54 29 65, en demandant à un autre coureur de prévenir les secours.

Chaque coureur doit porter assistance à toute personne en danger et prévenir les secours.

N'oubliez pas que des aléas de toute sorte, liés à l'environnement et à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu. Votre sécurité dépendra alors de la qualité de ce que vous avez mis dans votre sac.

Une infirmerie et un médecin seront accessibles au village de course à CHEFCHAOUEN pendant toute la durée des épreuves. Les coureurs ayant un problème médical sévère pourront s'y adresser. Les soins de confort sont soumis à l'appréciation du personnel médical dans la limite de leur disponibilité.

Chaque coureur doit rester sur le chemin balisé, même pour dormir. Tout coureur qui s'éloigne volontairement du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

ARTICLE 16 : CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Pour les deux premières étapes, le 1er homme et la 1ère femme recevront un trophée.
Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du classement général, reçoivent un trophée
À la fin de l'événement, un classement général sera établi.
Résultat pour tous les concurrents sur www.trailmaroc.com.

ARTICLE 17: ABANDON ET RAPATRIEMENT

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle (CP) Il doit alors prévenir le responsable de poste, ou signaler son abandon et prévenir le PC Course. En cas de décision d'abandon entre 2 points de contrôle, le coureur doit rejoindre le point de contrôle le plus proche où il signalera son abandon.

Abandon et Reprise de la Course :

- Si un coureur abandonne à un point de contrôle (CP) pendant une étape mais souhaite repartir à la prochaine étape, il pourra le faire avec une pénalité de trois heures ajoutées à son temps.

Options pour les Coureurs Ayant Abandonné

- Intégration dans l'Organisation : Le coureur ayant abandonné peut choisir de rester impliqué dans l'événement en intégrant l'équipe d'organisation jusqu'à la fin du trail.
- Retour à Chefchaouen : Les coureurs qui préfèrent ne pas continuer et ne souhaitent pas s'intégrer dans l'organisation seront transportés de retour à Chefchaouen. Pour les Participants non-résidents, Il est recommandé de réserver un hôtel à Chefchaouen pour attendre leur vol de retour. Pour les Participants résidents pourront organiser leur retour chez eux.

Le rapatriement fonctionne de la manière suivante:

Des 4X4 sont disponibles au départ de certains postes de ravitaillement afin de rapatrier à CHEFCHAOUEN les coureurs ayant abandonné. Les coureurs qui abandonnent sur un autre poste de secours ou de Ravitaillement mais dont l'état de santé ne nécessite pas d'être évacués doivent regagner au plus vite et par leurs propres moyens le point de rapatriement le plus proche. En cas de conditions météo défavorables justifiant l'arrêt partiel ou total de la course, l'organisation assure le rapatriement des coureurs arrêtés dans les meilleurs délais possibles

ARTICLE 18 : RECLAMATIONS

Toute réclamation devra nous être faite par email, dans un délai de 10 jours après la fin de la manifestation.